

**OFFICE DES CEREALES**  
**APPEL D'OFFRES N° 18/2022**  
**TUNEPS 20220600504**

**TRAITEMENT ET MISE EN SECS DE SEMENCES D'ORGE ORDINAIRE**

Cet Appel d'Offres a pour objet le traitement et la mise en sacs de 80 milles Quintaux ( $\pm 25\%$ ) de semences d'orge ordinaire répartis en 03 lots comme suit :

LOTS		LIEU	Caution Bancaire en dinars
N°	INTITULE		
01	Traitement et ensachement de 20 milles Qx	Silo Djebel Djeloud	400
02	Traitement et ensachement de 10 milles Qx	Silo Beja	200
03	Traitement et ensachement de 50 milles Qx	Silo Dahmani	1000

Les soumissionnaires inscrits au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer à un lot ou plus, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis ou de site [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) ou site [www.marchespublics.gov.tn](http://www.marchespublics.gov.tn) ou site [www.oc.com.tn](http://www.oc.com.tn)

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

**Seulement** la **caution bancaire** provisoire (l'original) et l'**extrait de registre de commerce** (l'original) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

**A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 18/2022 :**  
**TRAITEMENT ET MISE EN SACS D'ORGE**

La date limite pour la réception des offres est fixée au **22 JUILLET 2022 à 10 H 00**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **22 juillet 2022 à 10 H 30 mn** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signé de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

**Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) ou hors ligne  
ou ne contient pas une caution bancaire provisoire  
et/ou la fiche technique, sera rejetée.**